



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Commission-amiante>

Commission amiante

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2015

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Véronique Forestier

A la demande d'élus d'opposition, une commission « amiante » va être créée.

La municipalité n'a pas attendu pour prendre en compte cette problématique puisqu'en 2005, les Documents Techniques Amiante (DTA) faisaient état de la présence de ce matériau dans la majorité de nos bâtiments. Amiante non friable, qui ne présente un risque que pour les entreprises ou professionnels intervenants dans nos locaux. Dans le cadre de travaux, des dispositions particulières sont mises en oeuvre.

Concernant les 8 groupes scolaires, des réunions ont eu lieu, une mise à jour des DTA a été réalisée alors que la réglementation ne l'imposait pas avant 2021, les documents ont été remis aux délégués du Comité d'hygiène et de sécurité de la ville, aux directeurs d'écoles.

La gestion d'une ville est une affaire trop sérieuse pour laisser les polémistes jouer avec la peur et la désinformation. La collectivité agit en toute transparence, et cette mission d'information ne fera que conforter notre maîtrise du sujet. Si « ce n'est pas Ebola », nous le prenons depuis le début avec sérieux, loin de toute polémique.